

DÉCLARATION DES RÉGIONS



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

Nous, élus municipaux, déclarons :

QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

QUE 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

QUE les quelque 400 délégués ont été très clairs à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions sur leurs ambitions;

QUE l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

QUE les conséquences du pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

QU'il est impératif qu'un nouveau pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016.

En conséquence, la FQM déclare :

QU'elle participera en équipe à la négociation du prochain pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte

ET

QU'elle ne signera pas le pacte fiscal si les éléments suivants ne s'y retrouvent pas :

Si les moyens financiers ne suivent pas les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;

Si il n'y a pas une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;

Si le pacte fiscal ne confère pas des moyens spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;

Si il n'y a pas, dans le pacte fiscal, des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

Enfin, la FQM ne signera pas le pacte fiscal avant d'avoir un signal clair issu de la consultation de ses membres par l'entremise des MRC.

RICHARD LEHOUX
Président

2015-06-03

Date